

## Éducation

Division de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année Édifice Robert-Fletcher 1181, avenue Portage, bureau 307 Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada **Tél.**: 204 945-7935 **Téléc.**: 204 945-8303

www.edu.gov.mb.ca/k-12

Le 13 mars 2020

DESTINATAIRES: Directeurs généraux de division scolaire

Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations

Administrateurs des services aux élèves Directeurs d'école des Premières Nations Directeurs d'école indépendante subventionnée

Bonjour,

Nous savons que l'évolution rapide de la situation entourant la COVID-19 rend la planification difficile et que vous devez répondre à de nombreuses questions et préoccupations des parents et des élèves. La présente résume l'état actuel des choses, la planification en cours et les sources de renseignements supplémentaires pour les écoles et les familles.

### Cours

Il a été décidé de suspendre l'enseignement en classe à compter du 23 mars 2020 pour une période de trois semaines, y compris la semaine de relâche scolaire. Cela donnera le temps aux familles, aux éducateurs et aux divisions scolaires de prévoir d'autres dispositions pendant que le nombre de cas présumés et confirmés reste faible. La suspension de l'enseignement en classe est une réponse proactive pour ralentir la progression de la COVID-19 et préparer les écoles le mieux possible.

La planification est en cours pour que les écoles puissent garantir la continuité de l'éducation des élèves en préparant du matériel pédagogique et en examinant les outils permettant d'offrir l'enseignement à distance. Nous continuons de surveiller et d'évaluer la situation. Les changements seront signalés et la planification se fera en conséquence.

Pendant que les élèves sont en classe, les écoles doivent mettre en œuvre des pratiques de distanciation sociale dans la mesure du possible. Veuillez prendre en considération ce que les écoles et les élèves peuvent raisonnablement faire pour contribuer à freiner la propagation de la maladie. Pour obtenir plus de ressources sur la prévention de la COVID-19 et son contrôle dans les écoles, veuillez consulter le site www.gov.mb.ca/covid19/public.fr.html.

# Voyages

En date du 13 mars 2020, la Direction de la santé publique conseille aux Manitobains de ne pas partir en voyage. Pour obtenir plus de renseignements sur la COVID-19, y compris pour les personnes qui voyagent à l'étranger et qui veulent obtenir des conseils à propos de leur retour à l'école ou au travail, veuillez consulter le site <a href="https://www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html">www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html</a>.

## Restez à la maison si vous êtes malade.

Les écoles devraient veiller à ce que le personnel et les élèves qui sont malades restent à la maison, qu'ils aient voyagé récemment ou non. Pour connaître les plus récentes recommandations des responsables de la Direction de la santé publique du Manitoba concernant l'autosurveillance et l'isolement volontaire, veuillez consulter le site www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html.

Les écoles devraient continuer de respecter les protocoles de santé publique établis pour rapporter les maladies, de suivre les conseils des offices régionaux de la santé et de veiller au respect de la Loi sur les renseignements médicaux personnels. Les responsables de la santé publique sont chargés de signaler les nouveaux cas positifs de COVID-19.

#### **Grands rassemblements**

Pour éviter une plus grande propagation, il est recommandé d'annuler les grands rassemblements et les manifestations publiques. Pour les écoles, cela comprend les manifestations sportives, les assemblées et toutes les activités qui créent des situations de foule. Songez à faire des rassemblements virtuels ou à reporter les activités à une date ultérieure.

# La prévention est cruciale.

La COVID-19 peut se transmettre par un contact étroit avec une personne infectée qui tousse ou éternue ou par des objets contaminés par le virus. Les responsables de la santé publique rappellent aussi à tous les Manitobains l'importance des mesures de prévention, y compris celles-ci :

- Lavez-vous les mains régulièrement avec de l'eau chaude et du savon pendant au moins 15 secondes. S'il n'y a pas d'eau et de savon et si vos mains ne sont pas visiblement sales, vous pouvez utiliser un nettoyant pour les mains à base d'alcool.
- Lorsque vous toussez et éternuez, couvrez votre bouche et votre nez d'un papier mouchoir ou toussez et éternuez dans votre manche.
- Évitez tout contact étroit (moins de 2 mètres ou 6 pieds) avec quiconque présente des symptômes d'une maladie respiratoire, comme une toux ou des éternuements.
- Évitez de vous toucher la bouche et le nez.
- Nettoyez les surfaces et les objets fréquemment touchés.
- Restez à la maison si vous êtes malade.

Les responsables du Manitoba continuent de surveiller les renseignements provenant de l'Agence de la santé publique du Canada et de l'Organisation mondiale de la santé. Pour obtenir des renseignements et des ressources à jour, veuillez consulter les sites web suivants :

- Organisation mondiale de la santé : <a href="www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019">www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019</a>
- Gouvernement du Canada : <a href="www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/orientation-ecoles-services-garde.html">www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/orientation-ecoles-services-garde.html</a>
- UNICEF: <u>www.unicef.org/fr/rapports/messages-cles-et-actions-pour-la-prevention-et-le-controle-de-la-covid-19-dans-les-ecoles</u>

Pour obtenir des renseignements à jour, lire des feuillets d'information et trouver réponse à vos questions, veuillez consulter le site Web de Santé, Aînés et Vie active Manitoba : <a href="https://www.gov.mb.ca/covid19/public.fr.html">www.gov.mb.ca/covid19/public.fr.html</a>. Ces renseignements sont mis à jour régulièrement. Nous vous encourageons à les imprimer, à les afficher et à les partager.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Si vous avez des questions relatives à la santé publique, veuillez téléphoner à Health Links – Info Santé au 204 788-8200. Si vous avez des questions concernant la politique sur l'éducation, veuillez contacter la Direction des services d'administration scolaire par téléphone au 204 945-6899 ou par courriel à EASAdministration@gov.mb.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre adjointe,

Dana Ŕudy

Division de l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année

c. c. Monsieur Kelvin Goertzen, ministre de l'Éducation Manitoba Association of School Superintendents Manitoba Federation of Independent Schools Manitoba First Nations Education Resource Centre Manitoba First Nations School System Manitoba School Boards Association Manitoba Teachers' Society